

Comment protéger mon chien?

Informations sur la protection
préventive des vaccins



La vaccination peut sauver des vies

En adoptant votre chien, vous n'avez pas seulement fait l'acquisition d'un nouveau colocataire joueur, câlin, attentionné et sans doute singulier, qui assurera en outre votre sécurité ou sera votre compagnon de chasse. Vous vous êtes également engagé à vous occuper et à prendre la responsabilité d'un être vivant qui dépendra de vous pour son bien-être et sa santé.

Outre les soins et une alimentation adaptés, une protection vaccinale contre les maladies infectieuses courantes fait partie intégrante de ces responsabilités. Elle contribue à éviter une maladie, ou à en réduire la durée ou la gravité.

La question de l'utilité et des possibles effets secondaires de la vaccination alimente également les discussions lorsqu'il s'agit de la vaccination des animaux. Toutefois, l'adage qui prévaut ici est: «Mieux vaut prévenir que guérir!» C'est selon ce principe, et sur la base des connaissances scientifiques les plus récentes, que travaillent les vétérinaires suisses. Les mesures préventives telles que la vaccination ne contribuent pas uniquement à la santé individuelle de l'animal, mais protègent l'intégralité de la population de chiens et de chats.

Les maladies infectieuses graves ne peuvent être contenues que si la majorité des détenteurs et détentrices d'animaux se conforment aux recommandations en vigueur concernant la vaccination. Apportez-y, vous aussi, votre contribution!

Il existe aujourd'hui des vaccins contre la plupart des maladies infectieuses du chien:

- La leptospirose
- La parvovirose
- La toux du chenil
- La maladie de Carré
- L'hépatite contagieuse
- La rage
- L'herpès canin
- La borreliose
- La babésiose
- La leishmaniose (pas de vaccin en Suisse)

Index

À quoi sert le carnet de vaccination?	4
Comment fonctionnent les vaccins?	4
La parvovirose	5
La leptospirose	6
La toux du chenil	8
La maladie de Carré	9
L'hépatite contagieuse (HCC)	10
La rage	11
La leishmaniose	12
Quand et à quelle fréquence faut-il vacciner?	14
Est-il pertinent d'administrer des vaccins combinés?	16
La vaccination comporte-t-elle des risques?	17
Les vaccins ne protègent pas uniquement à titre individuel	18
Voyager à l'étranger avec un chien – à quoi faut-il veiller?	20



À quoi sert le carnet de vaccination?

Un carnet de vaccination vous est remis lors du premier vaccin ou lors de l'acquisition d'un animal. Y figurent non seulement toutes les données concernant les vaccins effectués, mais également des indications personnelles concernant l'identité de votre chien. En outre, il vous permettra de savoir à quel moment le prochain vaccin devra être prévu. Conservez soigneusement ce carnet et présentez-le à votre vétérinaire lors de chaque rappel.

Un passeport est requis pour le passage des frontières avec un chien ou un chat. Il sert à l'identification de l'animal et atteste des vaccinations telles que prescrites, notamment contre la rage.

Comment fonctionnent les vaccins?

Lors du vaccin, le chien est exposé à une dose de germes pathogènes inactivés, ou à des fragments de germes ou à une quantité restreinte de germes vivants mais atténués de sorte à ne pas pouvoir déclencher une maladie.

Le corps réagit à ces protéines étrangères par une réponse immunitaire: il fabrique des anticorps et des cellules dites cellules mémoires. Lors d'une infection avec le germe concerné, celui-ci est reconnu par les cellules mémoires et les anticorps et est neutralisé. Les cellules mémoires peuvent rapidement générer une grande quantité d'anticorps. Les anticorps sont transmis par le lait maternel, ce qui permet la protection des chiots et des chatons dès leur naissance. Cette protection est efficace uniquement au cours des premières semaines après la naissance, c'est pourquoi les jeunes animaux doivent être vaccinés suffisamment tôt pour constituer leur propre immunité.

La parvovirose

La parvovirose est provoquée par un virus. Les parvovirus sont extrêmement résistants et peuvent survivre des mois, voire des années dans l'environnement. En conséquence, la parvovirose ne se contracte pas uniquement lors d'un contact avec un chien infecté, mais est souvent véhiculée par l'humain par l'intermédiaire des vêtements, des chaussures ou d'objets qui ont été au contact du virus.

Le parvovirus s'attaque avant tout aux cellules intestinales ou à celles de la moelle osseuse, provoquant des symptômes gastro-intestinaux sévères et compromettant la synthèse des cellules sanguines. La parvovirose se caractérise par des vomissements et des diarrhées profuses, parfois sanglantes. Les animaux perdent beaucoup de fluides, ce qui, en l'absence de traitement, peut rapidement conduire au décès. La perturbation de la synthèse des cellules sanguines affecte également les défenses immunitaires, rendant les chiens malades plus susceptibles aux infections bactériennes. La transmission du virus de la mère au chiot dans l'utérus peut conduire à des naissances prématurées ou à des malformations du cerveau chez les chiots.

Le parvovirus touche les chiens et les chats et peut se transmettre d'une espèce à l'autre.

Le vaccin contre la parvovirose confère aux chiens et aux chats une protection efficace et de longue durée contre la maladie. En Suisse, il est recommandé pour tous les chiens et chats.



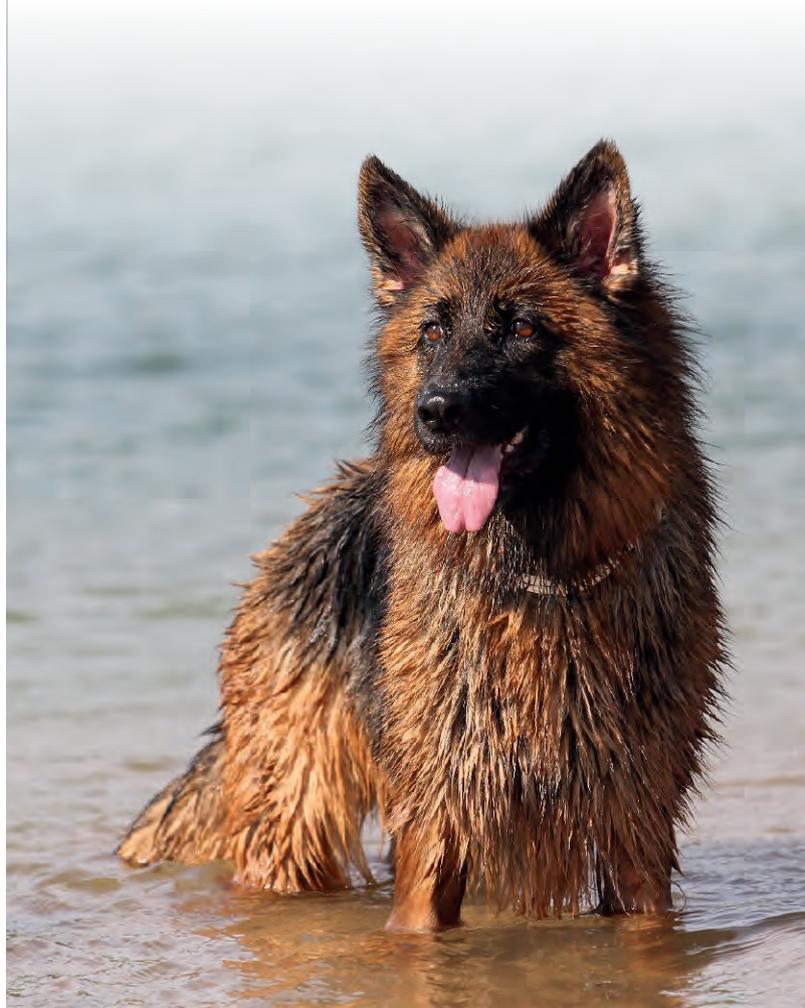
La leptospirose

La leptospirose est causée par des bactéries. Les leptospires sont largement répandus parmi les rongeurs sauvages comme les rats ou les souris. Ceux-ci hébergent les bactéries sans développer de maladie et les excrètent à travers leurs urines. Les bactéries restent longtemps infectieuses dans les eaux tempérées. La contamination se fait généralement entre le début de l'été et l'automne, par contact avec des eaux stagnantes, par exemple lors de baignades, ou en buvant dans des étangs ou des mares. Les chiens peuvent également contracter cette maladie par contact avec des chiens infectés ou en chassant des rongeurs.

Cette maladie provoque des symptômes peu spécifiques: fièvre, abattement, vomissements et douleurs abdominales. Elle provoque souvent une inflammation des reins, qui peut rapidement entraîner une insuffisance rénale. Les leptospires peuvent aussi gravement endommager le foie, provoquant une jaunisse, voire des symptômes neurologiques tels que tremblements, convulsions ou troubles du comportement.

La leptospirose est très répandue en Suisse, et la vaccination est recommandée pour tous les chiens et chats. Il existe de nombreux sérogroupes. La vaccination protège contre les infections correspondant aux sérogroupes contenus dans le vaccin, mais ne prévient pas d'une infection par une bactérie d'un autre séroroupe.

La leptospirose est une zoonose, ce qui signifie qu'elle est transmissible à l'être humain. Les agents pathogènes sont avant tout excrétés par le biais des urines des animaux infectés et transmis par contact avec une plaie ou les muqueuses. Les animaux infectés doivent par conséquent être examinés avec des gants de protection et tout contact avec l'urine de l'animal doit être évité. À condition de respecter ces mesures, le risque de transmission à l'humain est faible.





La toux du chenil

Plusieurs infections des voies respiratoires du chien sont regroupées sous le terme toux du chenil. La toux du chenil est provoquée par différents virus et bactéries. Des facteurs environnementaux comme le stress, les mauvaises conditions d'hygiène, un grand nombre d'individus dans un groupe de chiens et un tournus élevé favorisent l'apparition de la maladie.

Les deux principaux responsables de la toux du chenil sont la bactérie *Bordetella bronchiseptica* et le virus de la parainfluenza. La contagion se fait principalement par contact direct avec un chien malade, par exemple lors des promenades quotidiennes, dans les groupes de jeux pour chiots, lors d'expositions de beauté ou de séjours en pension.

En général, la toux des chenils est une affection de gravité moyenne, caractérisée par une fièvre et de la toux. Les formes sévères avec pneumonie et difficultés respiratoires sont rares. Même avec un traitement, cette maladie peut parfois durer plusieurs semaines.

La vaccination contre le virus de la parainfluenza est généralement incluse dans les vaccins combinés, et est recommandée pour tous les chiens en Suisse. Le vaccin contre *Bordetella bronchiseptica* est recommandé pour les chiens exposés à des risques de contagion élevés en raison de contacts multiples avec des congénères.

La maladie de Carré

La maladie de Carré est causée par un virus. La contagion survient presque toujours par contact direct de chien à chien. Mais les animaux sauvages, tels le renard et les mustélidés, peuvent contracter cette maladie et contaminer les chiens errants.

Cette maladie se manifeste initialement par une forte fièvre, accompagnée d'écoulements du nez et des yeux ; les chiens sont abattus et refusent de manger. L'évolution de la maladie de Carré peut prendre de nombreuses formes: pneumonies accompagnées de toux, inflammations du cerveau et des nerfs provoquant convulsions, paralysies et pertes de conscience, ainsi que gastroentérites caractérisées par des diarrhées et des vomissements.

Le taux de mortalité pour la maladie de Carré peut atteindre 50 %. Une infection par le virus de la maladie de Carré peut laisser des séquelles à vie. C'est le cas de certaines lésions neurologiques exprimées sous forme de tics (dits du Carré) comme des tressaillements de la tête ou d'un membre, ou d'autres séquelles comme des défauts de l'émail dentaire ou des gerçures des coussinets.

La vaccination contre la maladie de Carré confère une protection fiable et durable contre la maladie. En Suisse elle est recommandée pour tous les chiens.



L'hépatite contagieuse (HCC)

L'hépatite contagieuse – Hepatitis contagiosa canis (HCC) dans le langage médical – est également causée par un virus. La transmission suit les mêmes voies que pour la maladie de Carré. Le tableau clinique est peu uniforme, car la maladie affecte de nombreux organes.

Une forte fièvre et un manque d'appétit apparaissent quelques jours après la contamination. De nombreux chiens, notamment les chiots, succombent à cette phase. Heureusement, l'évolution est généralement moins dramatique, marquée par une augmentation du volume du foie et de fortes douleurs abdominales. L'évolution de la maladie voit apparaître des symptômes associés aux lésions hépatiques tels que jaunisse, vomissements ou diarrhées et, plus rarement, des encéphalites.

Les chiens ayant survécu à cette maladie peuvent présenter une opacification de la cornée causant la cécité.

La vaccination contre la HCC confère une protection très fiable. De nos jours, grâce à l'immunisation, la maladie n'apparaît plus que rarement. La vaccination est recommandée pour tous les chiens en Suisse.



La rage

La rage est une zoonose grave d'importance mondiale. Elle est responsable de la mort de plus de 50'000 humains dans le monde chaque année, principalement en Asie et en Afrique. Une fois contractée, la maladie entraîne inévitablement le décès. Le chien représente la source de contamination la plus importante pour l'humain, mais les chats, les animaux de rente et les animaux sauvages peuvent également être porteurs et contagieux pour l'être humain. La rage a pu être maîtrisée avec succès en Europe grâce aux campagnes de vaccination sur les chiens et les animaux sauvages. Depuis 1999, la Suisse est considérée officiellement indemne de la rage terrestre (rage éradiquée chez les mammifères terrestres).

La contamination est généralement la conséquence d'une morsure par un animal enragé excréant une grande quantité de virus par sa salive. Le tableau clinique de la rage est caractérisé par des troubles du système nerveux central. Typiquement, les animaux infectés présentent une altération de leur comportement, manifestant en particulier de l'agressivité, mais des paralysies et des convulsions peuvent également apparaître. Cette maladie est mortelle pour toutes les espèces animales, les animaux en meurent dans les 7 à 10 jours qui suivent l'apparition des premiers symptômes.

La vaccination des chiens contre la rage n'est pas obligatoire en Suisse. Elle est toutefois obligatoire pour les chiens et les chats lors du passage des frontières (plus d'informations à la dernière page).



La leishmaniose

La leishmaniose du chien est causée par un parasite transmis par la piqûre de mouches des sables (phlébotomes) infectés. On trouve des phlébotomes dans de nombreuses régions du sud et de l'est de l'Europe. La leishmaniose est largement répandue dans les pays au climat méditerranéen. Lorsque vous séjournez dans le sud avec votre chien, celui-ci court le risque d'être infecté par un parasite de type *Leishmania*.



Des mois, voire des années peuvent s'écouler entre l'infection et l'apparition de la maladie. Les symptômes caractéristiques d'une leishmaniose incluent des altérations de la peau et du pelage, notamment des pertes de poils, des croûtes et des pellicules. Ces lésions débutent souvent au niveau de la tête, principalement dans la région de la truffe, des oreilles et des yeux. Des inflammations des articulations et des yeux ainsi que des lésions touchant les reins et d'autres organes internes peuvent être observés. En outre, la maladie compromet la synthèse des cellules sanguines, ce qui se traduit par une anémie et des hémorragies (en particulier des saignements de nez). Les chiens atteints restent généralement infectés à vie, car le traitement médicamenteux ne permet pas de guérir la maladie, mais seulement d'en maîtriser les symptômes.

Aucun vaccin n'est disponible en Suisse contre la leishmaniose. Votre vétérinaire a toutefois la possibilité d'importer un vaccin autorisé en Europe. Tous les chiens voyageant dans des régions affectées par la leishmaniose doivent être traités avec des préparations répulsives efficaces contre les phlébotomes. Étant donné que ces moustiques sont actifs principalement dès le crépuscule et jusqu'à l'aube, les chiens devraient être gardés à l'intérieur avant la tombée de la nuit et jusqu'au lever du jour.

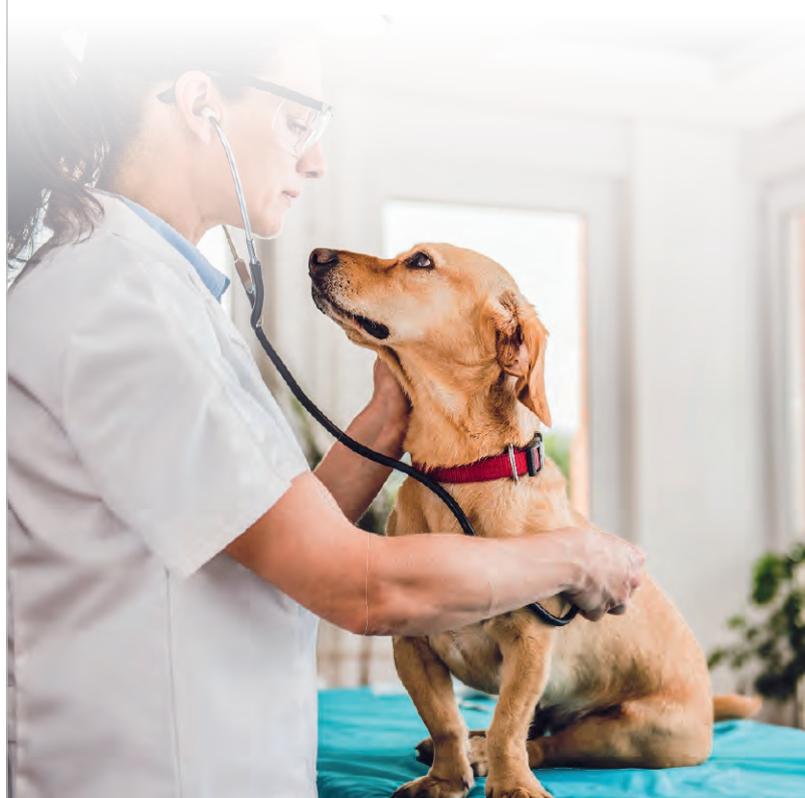
Quand et à quelle fréquence faut-il vacciner?

L'immunisation de base permet de constituer la première protection vaccinale et s'avère décisive dans la protection à long terme. Les jeunes animaux sont généralement vaccinés deux fois au cours de leur huitième et douzième semaine de vie. En raison de la possible persistance des anticorps maternels, une troisième dose de vaccin est recommandée à l'âge de 16 semaines. L'immunisation de base se conclut par un rappel vaccinal à l'âge de 6 à 12 mois.

Compte tenu de la diminution de la protection vaccinale avec le temps, votre chien devra recevoir régulièrement des rappels afin de maintenir sa protection vaccinale. Pour l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché, des études scientifiques doivent être effectuées pour définir quelle est la durée minimale de protection du vaccin. C'est sur la base de ces données que sont établis les délais dans lesquels l'immunisation doit être reconduite. Ceci contribue à garantir que la réponse immunitaire de l'animal vacciné persiste à un niveau suffisant pour protéger contre la maladie concernée jusqu'au prochain vaccin.

La durée de l'immunité ne dépend pas uniquement du vaccin. Elle est également tributaire de facteurs tels que les conditions de vie de votre animal et de son état général (stress, hygiène, immunité, alimentation ou antécédents vaccinaux) ou de la pression infectieuse à laquelle est soumis votre chien. Votre vétérinaire établira un programme de vaccination adapté à votre chien lors de son bilan de santé annuel.

Dès lors, consultez régulièrement le carnet de vaccination afin de respecter les échéances pour les rappels de vaccins qui y sont inscrits.



Est-il pertinent d'administrer des vaccins combinés?

Les vaccins contiennent souvent plusieurs composants actifs (antigènes). Chez le chien, il s'agit par exemple de la maladie de Carré, de l'hépatite, de la leptospirose, de la parvovirose et de la toux du chenil. Il existe de nombreuses combinaisons de vaccins, ainsi que des vaccins qui agissent individuellement contre une seule maladie. Les vaccins combinés facilitent les vaccinations, puisqu'ils permettent d'administrer tous les antigènes en une seule fois. Ainsi, si tous les antigènes inclus sont pertinents et nécessaires, les vaccins combinés présentent l'avantage de ne nécessiter qu'une seule injection. C'est un confort pour l'animal, mais également des frais réduits pour le propriétaire qui ne doit assumer qu'une seule visite chez le vétérinaire.

Rien n'indique que les vaccins combinés présentent des inconvénients par rapport aux vaccins monovalents (vaccins individuels) ou soient nocifs pour le système immunitaire.

Le choix du vaccin et des différentes combinaisons possibles devrait toujours se faire en concertation avec votre vétérinaire.

La vaccination comporte-t-elle des risques?

Comparés au nombre de vaccins administrés, les effets secondaires attribués aux vaccins sont extrêmement rares. Comme pour les médicaments, un vaccin peut, dans des cas isolés, provoquer une légère inflammation au site d'injection, voire une réaction allergique. L'animal doit être examiné par le vétérinaire avant l'administration du vaccin. Il est important que l'animal soit en bonne santé au moment de la vaccination, afin de garantir une bonne réponse immunitaire au vaccin.

Lorsque des effets secondaires apparaissent après un vaccin, ils sont recensés à l'aide d'un système de signalement qui a fait ses preuves. Les autorités compétentes en Suisse examinent soigneusement chaque cas annoncé dans le but de déterminer si le vaccin concerné a pu provoquer les effets secondaires décrits.

Les vaccins enregistrés en Suisse ont tous été soumis à des études approfondies attestant leur efficacité comme leur innocuité et font l'objet d'un développement continu. Des effets secondaires peuvent apparaître après un vaccin, mais les bénéfices de la vaccination dépassent largement le risque d'effets secondaires!



Les vaccins ne protègent pas uniquement à titre individuel

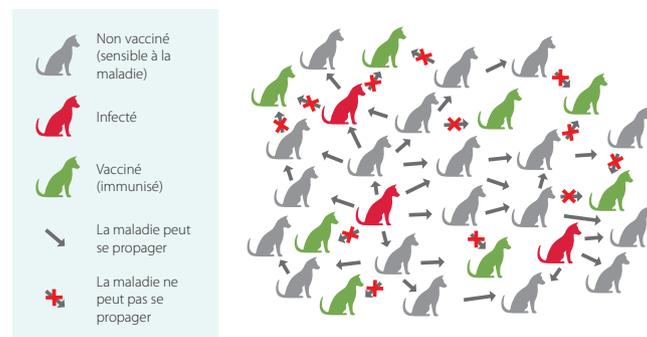
La vaccination a permis de faire reculer de nombreuses maladies infectieuses graves. L'augmentation de l'espérance de vie de nos animaux domestiques est également une conséquence de la cohérence des programmes de vaccination. Malgré cela, de nombreuses maladies, souvent sévères, apparaissent encore selon les régions.

Chez les chiens, il s'agit en particulier de la maladie de Carré, de la parvovirose et de la leptospirose, alors que les chats sont concernés par le virus de la leucémie féline, le coryza et le typhus du chat. La rage reste également un problème dans beaucoup de pays, particulièrement en Europe de l'Est, en Afrique et en Asie.

Dès lors qu'une maladie se fait rare suite à une campagne d'immunisation efficace, certains propriétaires d'animaux pensent qu'ils peuvent renoncer aux vaccins. Une erreur dangereuse, car les animaux non vaccinés vivent „aux dépens“ des animaux vaccinés. Sans être vacciné, un animal ne peut rester en bonne santé que dans une population dont la couverture vaccinale est bonne: si la majorité* des chiens et des chats est vaccinée, l'agent pathogène ne peut pas se propager, car il ne trouve pas suffisamment d'animaux non protégés dans lesquels se multiplier.



Si les vaccinations sont faites à des intervalles trop espacés, voire ne sont plus faites du tout, l'immunité collective baisse, la protection de l'ensemble de la population animale s'effondre et la maladie réapparaît. Même les maladies qui paraissent appartenir au passé peuvent ainsi à nouveau poser problème. L'épidémie de Carré qui, dans les années 1984/85 avait touché 280 chiens en Suisse, en est un bon exemple. Un taux de vaccination insuffisant dans la population de chiens en Suisse en était partiellement responsable.



* Prenant comme exemple la rage, l'OMS a établi que l'immunité collective est atteinte à partir d'un taux de vaccination minimum de 70 % de la population de chiens.



Voyager à l'étranger avec un chien – à quoi faut-il veiller?

Les voyages à l'étranger avec un chat ou un chien sont soumis à des prescriptions légales qui ont pour but d'éviter l'importation de maladies, en particulier de la rage. Une identification par puce électronique ainsi qu'un passeport pour animaux de compagnie reconnu au niveau international, tout comme une attestation de vaccination antirabique en cours de validité sont requis pour faire entrer un chien ou un chat depuis un pays de l'UE vers la Suisse. Pour les états tiers avec risque de rage, des dispositions supplémentaires et des délais d'attente peuvent être imposés. Pour ces raisons, un voyage avec votre animal doit être soigneusement planifié: renseignez-vous suffisamment tôt auprès de votre vétérinaire quant aux documents et aux vaccins requis ainsi que sur les risques d'infection. Vous trouverez des informations à ce propos sur le site de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV; www.blv.admin.ch).



Votre vétérinaire:

Timbre du cabinet

Brochure d'informations pour propriétaires d'animaux, en collaboration avec:



**Universität
Zürich**^{UZH}
Klinische Infektiologie,
Vetsuisse-Fakultät

